

Relevé de Conclusions de la réunion du 5 janvier 2005
Comité de Pilotage
Cité du Risque et de l'Assurance

Objet: 1^{er} Comité de Pilotage de la Cité du Risque et de l'Assurance

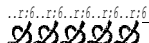


Participants:

Alain BAUDIN, Maire de Niort
Gilles FRAPPIER, Adjoint au Maire de Niort
Pierre GUICHARNAUD, DGST - Ville de Niort
Nelly THIBAUD, Directrice de l'AMERU - Ville de Niort
Claire CHARRUAUD, AMERU - Ville de Niort
Roger BELOT, Président Directeur Général de la MAIF et Président de l'AURA
Michel LEVEQUE, Secrétaire de l'AURA
Etienne COUTURIER, Directeur Général Délégué de la MMF Laurence
CHIRCEN, MACIF - représente Jean SIMON NET, Président Aimée
RANGEARD, Préfecture des Deux-Sèvres
Christian METTELET, Directeur Général des Services - Conseil Général 79
Pascal PERENNOU, Service Economie et Tourisme - Conseil Général 79 Alain
MATHIEU, Président de la GAN
Joël MONNET, Directeur du Pôle Universitaire Niortais - représente l'Université de Poitiers
Jacques LICHNEROWICH, programmiste - Cabinet BL Associés
Jean-Pierre LEROY, muséographe - Cabinet BL Associés

Excusés:

Jean SIMONNET, Président de la MACIF, représenté par Laurence CHIRCEN
Jean-Claude SESS, Président de la MMF, représenté par Etienne COUTURIER
Jean-Pierre ROUSSEAU, Président de GROUPAMA
Bernard SELLEC, Président de la SMACL
Jacques BROSSARD, Président du CEPR
Ségolène ROYAL, Présidente de la Conseil Régional, représentée par Alain BAUDIN Jean-Marie
MORISSET, Président du Conseil Général, représenté par Christian METTELET Jean-Pierre
GESSON, Président de l'Université de Poitiers, représenté par Joël MONNET Michel
POUYLLAU, Président de l'Université de La Rochelle



• **Préambule:**

Le Maire de Niort remercie l'ensemble des partenaires du projet de leur présence à cette réunion co-organisée avec l'AURA. L'objet de cette réunion n'est pas de prendre des décisions puisque l'étude commence juste, mais d'échanger les points de vue sur ce projet et alimenter la réflexion.

1/ s'agit de créer, par le projet de Cité du Risque un phare sur la ville en le positionnant dans une démarche emblématique sur Niort dans un secteur d'activités déjà reconnu localement.

L'enjeu est donc de s'appuyer sur le tissu économique et historique des mutuelles à Niort pour créer une vitrine ludique, attractive, pédagogique, destinée au grand public à la faveur du réaménagement de la Place de la Brèche qui pourra accueillir en son sein cet équipement fort.

Pour cela, il faut croire dans le monde éducatif et l'enseignement pour dispenser ce type de formation dès le primaire ou le secondaire et pour attirer et sensibiliser par la suite les parents et les adultes.

De même, une articulation entre le Pôle d'Excellence du Risque et la Cité du Risque et de l'Assurance paraît évidente et des synergies entre ces deux projets sont indispensables à leur réussite.

J. LICHNEROWICH

Présentation du bureau d'études BL Associés:

Expériences en programmation et muséographie à Beaubourg, à Orsay, et à La Villette. La structure BL Associés a été créée en 1987 et possède des références récentes à la Grotte Chauvet (Ardèche), à la Cité de la Mer de Cherbourg (300 000 visiteurs / an) présentant une problématique analogue sur une thématique a priori difficile d'accès.

Premières réflexions sur la Cité du Risque:

La mission a débutée en décembre 2004 et des entretiens techniques ont déjà eu lieu avec le CG79, la CAN, la Fondation MA IF et la MMF.

I/s se poursuivent sur les semaines à venir. L'étude s'articule en 2

phases: la faisabilité et la pré-programmation (5 mois) et la programmation muséographique (4 mois).

4 chantiers sont lancés:

- état des lieux et déclinaisons des différentes thématiques à développer (grand public, professionnels ..)

- inventaire des différentes filières et métiers tant pour l'investissement que pour le fonctionnement: s'inscrire dans une logique de métiers pour une bonne exploitation et dans une logique de réseau pour légitimer le projet et garantir sa réussite. Il ne s'agit pas de créer «un mouton à 5 pattes» mais d'identifier un projet inscrit dans un corps de métiers précis qui sert d'appui à la structure.

- définition du ou des contenus) du projet qui se décline sous divers aspects. La méthode de travail est basée à la fois sur

l'organisation des données autour d'un fil rouge pour définir les thèmes porteurs (risque en mer ..), mais également sur la définition de mission de sensibilisation (prévention) et sur la segmentation des publics et des missions. 1/ est donc indispensable de trouver un thème simple et clair, de déterminer un axe et d'en écarter tout ce qui s'en approcherait pas ou peu.

- déclinaison en terme de locaux (centre de ressources, de rencontre, labo ..) pour définir en dernier lieu une programmation adaptée aux différentes thématiques développées et aux différents publics: logique d'espaces.

Pour arriver à cela il faut garantir l'appui de l'université, du monde éducatif et des professionnels du risque (mutuelles ..). Ce projet doit donc être légitimé par des structures universitaires et des chercheurs qui constituent le substrat de la partie ludique et pédagogique. 1/ doit se faire naturellement et rentrer dans une famille, un réseau d'acteurs et d'institutions car sans cela il ne pourra pas vivre._

Certaines pistes sont déjà évoquées telles que l'information et l'accompagnement des politiques à la prise de risque et l'aide à la décision face aux risques encourus, telles que la création d'un laboratoire de la pédagogie du risque dont les expériences seraient matérialisées à Niort ou ailleurs ... etc. L'assurance quant à elle semble plus difficile à aborder directement mais pourra être relayée au travers de la vitrine.
 ~ Il s'agit d'adosser le projet à une structure reconnue et de faire émerger des matières, des acteurs qui existent déjà pour les cristalliser autour d'un projet commun attractif dans une logique de réseau constitué de partenaires permanents.

R. BELOT

L'AURA est à l'origine du concept. L'idée a avancé mais l'association n'a pas les moyens de la mettre en œuvre. D'où la satisfaction de voir la Ville de Niort y trouver un intérêt en mettant ce concept au programme d'un aménagement urbain majeur. La démarche engagée par la réalisation d'une étude de faisabilité est intéressante. Toutefois, une ambiguïté, relayée par la presse, doit être levée: ce ne sont pas les mutuelles qui demandent ce projet, mais cela leur apparaît être une bonne idée pour valider de façon novatrice, ludique et pédagogique l'activité maîtresse de Niort tout en favorisant le développement économique local.

La recherche, l'éducation sont des thèmes porteurs, il conviendrait pour cela que, comme l'université, l'inspection d'académie soit associée au Comité de Pilotage.

Question à BL: Comment mesurer l'attractivité de ce projet? est-ce dans les missions du bureau d'études?

Réponse de BL : Oui, la mission est complète et comprend une analyse de l'attractivité potentielle. Au delà du contenu technique et programmatique, il s'agit de déterminer les coûts de fonctionnement et les recettes notamment au travers d'une étude de fréquentation avec estimation des publics qui est prévue pour rendre cohérentes la nature de l'équipement et ses fréquentations. Pour autant, la fréquentation est aussi volontariste c'est à dire liée aux ambitions du projet.

M. LEVEQUE

Historiquement, Niort est reconnu et légitime autour du risque en se positionnant comme 1^{ère} place des assurances et 2^{ème} place des mutuelles. De même, l'assistance avec IMA est bien présente localement.

Dans ce cadre, il est naturellement dans la mission de l'AURA d'avoir réfléchi à cette idée de Cité du Risque car elle se trouve à la charnière entre l'université et le monde des assurances. L'idée de laboratoire évoquée par BL est intéressante et semble d'autant plus réalisable qu'une approche («risque par les enfants» est déjà initiée par l'Université de Poitiers avec le Doyen des Sciences Humaines J. Michel Passereau. D'autres partenariats sont également possibles avec la Cité de l'Espace de Toulouse (J. Noël Placher) pour laquelle des approches ont déjà eu lieu. L'idée d'accueil de conférences est également à approfondir car les conférences qui ont déjà lieu via l'AURA s'inscriront naturellement dans la Cité du Risque.

J. MONNET

Cité du Risque ou non, il est devenu indispensable que le Pôle Universitaire Niortais investisse dans la recherche autour du risque et des assurances. En effet, l'existence aujourd'hui de 5 masters professionnels exige le développement de cette thématique, notamment en vue des réhabilitations du Ministère dans 3 à 4 ans auquel il faudra montrer des résultats en terme de recherche tant en droit des assurances qu'en statistiques liées à l'assurance. Des contrats de travail pour thésards, une collaboration avec l'université de droit de La Rochelle sont des idées qui pourraient être développées.

Toutefois, la création d'une Cité du Risque ne peut qu'aider à créer ce lieu de recherche et à valoriser l'assurance en général et l'université en particulier._

- L CHIRCEN *Deux choses retiennent l'attention de la MACIF: la recherche d'attractivité pour le grand public et le thème du nautisme, de la plaisance avec le sauvetage en mer comme thème porteur de développement. Question à BL : il reste posée la question de la complémentarité avec le Pôle d'Excellence du Risque, ne risque-t-on pas de faire doublon? Réponse de BL: C'est uniquement sur les aspects recherche et formation que des synergies doivent être trouver, car au delà de cela, les deux projets ne sont pas de même nature. Sur cet aspect recherche - formation, il est évident qu'une seule structure commune doit voir le jour. Aujourd'hui KA TAL YSE et BL sont complémentaires et regardent les choses sous un angle différent avant de confronter leurs conclusions pour structurer un projet adapté aux attentes et au marché.*
- A. BAUDIN *En tant qu'élu régional, il me paraît pertinent d'encourager les initiatives autour du nautisme notamment en liaison avec La Rochelle et l'ensemble de la côte maritime atlantique. Cette préoccupation permettrait de prendre en compte la problématique du risque nautique au même titre que le risque routier et domestique. Ce projet prendra encore plus d'ampleur s'il englobe cet enjeu dans la mesure où la Région Poitou-Charentes dispose d'un littoral important et porteur de développement.*
- A. RANGEARD *L'Etat se positionne comme accompagnateur des initiatives qui émergent dans le développement local. La première attente est que la complémentarité Cité du Risque / Pôle d'Excellence du Risque soit clairement affichée avec une vraie lisibilité des rôles de chacun. Au delà de cela, il y a une vraie opportunité de développement économique tout en sachant que J'Etat s'attache plus au développement local qu'à la vulgarisation d'une activité économique.*
- C. METTELET *Si dans l'idéal les deux projets de Cité du Risque et de Pôle d'Excellence du Risque doivent pouvoir se recouper et marcher ensemble, notamment sur les aspects recherche, une dissociation reste toutefois possible. En effet, la Cité du Risque peut avoir sa propre vie au cas où la reconnaissance du pôle de compétitivité pour le Pôle d'Excellence du Risque n'est pas actée par la DATAR. La reconnaissance du pôle de compétitivité est essentielle au Pôle d'Excellence du Risque, comme l'attractivité est la clé du succès de la Cité du Risque. Plus spécifiquement sur le Pôle d'Excellence du Risque, le Conseil Général se positionne, au même titre que l'Etat, comme accompagnateur d'initiatives de développement économique à l'échelle départementale.*
- A. MATHIEU *Le Pôle d'Excellence du Risque est le chapeau porteur de divers projets parmi lesquels la Cité du Risque essaye de se positionner. Mais J'argent public est rare et il va falloir faire des choix efficaces sur les projets qui s'avéreront les plus porteurs. L'activité économique reste une préoccupation essentielle pour la CAN tout en sachant que le monde économique est très fluctuant. Le projet de Cité du Risque s'il peut cheminer à l'issue de J'étude vers cela, alors la CAN n'y voit pas de frein.*
- E. COUTURIER *L'idée de la Cité du Risque est intéressante, même si les mutuelles n'ont pas besoin de cela pour vivre car elles sont nationales voire européennes même si elles ont leurs sièges à Niort. Toutefois, il y a des choses à imaginer entre le savoir-faire local, les compétences mutualistes et l'université. S'il existe des pistes intéressantes en terme de contenu qui méritent d'être approfondies, il faut néanmoins veiller à ne pas être rébarbatif. L'enjeu pour ce projet également est le degré d'attractivité qui peut être développé. L'autre question qui se pose est le montage juridique et financier de cette structure. Si le projet peut s'équilibrer financièrement seul (autofinancement) alors c'est positif. A l'inverse, si des financements publics et/ou privés (Jes mutuelles par exemple) doivent être sollicités pour subvenir à ses besoins, alors cela risque de poser problème. La participation financière éventuelle des mutuelles devra donc être définie au plus vite._*

J. LICHNEROWICH
1

L'équilibre financier de la structure dépendra essentiellement de son contenu qui définira les sources de financement possible. Ce qui peut permettre de pérenniser une structure comme celle-ci c'est de développer parallèlement des activités de services (formation, conférences ...) qui permettent des apports financiers intéressants.

De même, l'équilibre financier ne doit pas se mesurer seul. Ses retombées doivent aussi être mesurées en terme d'images pour la ville, d'emploi ... L'enjeu est également externe, d'où l'importance d'un projet partagé par tous qui « vende » la ville à l'extérieur.

Sur l'attractivité, il convient de mettre en place le projet au travers d'une dynamique qui avance progressivement. L'idée est de le concevoir et de le réaliser avec des préfigurations et des évaluations intermédiaires. Les éléments muséographiques destinés au grand public devront être testés et faire l'objet d'expérimentations avant leur mise en marche définitive. 1/ s'agit de « faire en marchant » c'est à dire d'expérimenter avant de définir le produit final et d'évaluer avec une structure d'évaluation ad hoc.

R. BELOT

Au delà des aspects financiers, même si la MAIF partage en partie la prudence de la MAAF sur la participation financière des mutuelles à ce projet tant que les études n'ont pas abouties, des apports de compétences de la part des mutuelles en terme d'animation notamment sont néanmoins possibles. On voit bien également que la réussite de ce projet tient surtout sur son pouvoir d'attractivité. En outre, la dissociation des deux projets Pôle d'Excellence du Risque et Cité du Risque ne paraît pas imaginable.

A l'inverse de la Cité de l'Espace à Toulouse, la difficulté ici est qu'il n'y a rien d'évident à montrer. L'enjeu repose donc avant tout sur l'imagination des « programmistes ». Mais, la MAIF fait le pari qu'il est possible, avec des personnes compétentes, de rendre attractif une thématique qui ne l'est pas a priori. Toutefois, le projet est aujourd'hui confronté à des oppositions de principe. Il faudrait donc pouvoir rapidement montrer des éléments de preuve qu'une attractivité est possible. La communication est donc un autre élément de réussite et d'appropriation par la population. On a besoin de mettre en place un premier projet, même expérimental, pour communiquer.

A. BAUDIN

En conclusion, tous les acteurs présents semblent convaincus du bien fondé de ce projet, même si pour convaincre les détracteurs il faut pouvoir assurer son attractivité et communiquer autour. Néanmoins, avant que les financements soient partagés, il faut surtout que l'intérêt le soit. 1/ faut donc continuer à persuader collectivement car si tel n'est pas le cas alors le projet n'aura pas lieu d'être.

~ Le bureau d'études doit donc nous aider à rendre crédible ce projet et l'étude de faisabilité doit être objective pour tirer les conclusions et prendre des décisions en toute connaissance de cause.

Clôture de la réunion :

Monsieur le Maire de Niort remercie tous les partenaires de leurs participation et contributions et souligne à quel point il est important que ce projet soit collectif et porté par tous les acteurs locaux. L'étude se poursuit et un Comité de Pilotage pour valider de la phase 1 aura lieu d'ici à mai-juin 2005.

Le Maire de Niort,

